



www.lecodivoirien.ci

Akwaba Dablamakan S.

FIN DE MISSION, PLACE À LA SUITE

Après le raz-de-marée du RHDP lors des législatives du 27 décembre dernier, la suite était presque écrite à l'avance. Le président Alassane Ouattara vient d'accepter la démission du Premier ministre Robert Beugré Mambé ainsi que celle de son gouvernement, le 7 janvier dernier.

Le chef de l'État l'avait d'ailleurs laissé entendre : après les législatives, viendrait le temps du réajustement. La démission du gouvernement ouvre donc la voie à un remaniement qui devra tenir compte des nouveaux équilibres, des urgences sociales et des attentes d'une majorité confortée dans les urnes.

Rien d'un séisme donc, plutôt une respiration stratégique. Maintenant, tous les regards sont tournés vers la prochaine équipe et les signaux qu'elle enverra : continuité assumée ou nouveaux marqueurs ?

On attend la suite.

En attendant, bonne et heureuse année à tous nos lecteurs. Que 2026 soit claire, lisible... et un peu moins agitée que l'actualité politique.

COMMUNICATION ET MÉDIAS



AMADOU COULIBALY
CINQ ANNÉES DE RÉFORMES
ET D'EMPREINTE
DURABLE

DISCOURS À LA NATION

- Économie
- Sécurité et Défense
- Politique
- Social

Ces grands projets au cœur des priorités d'ADO

Vous avez loupé l'actualité ces temps-ci ? Séance de rattrapage...

LÉGISLATIVES 2025

Le Parlement des Jeunes salue un scrutin globalement satisfaisant



Le Parlement des Jeunes de Côte d'Ivoire (PJC) a salué le bon déroulement des élections législatives du 27 décembre 2025, à l'issue d'un vaste dispositif d'observation citoyenne déployé sur l'ensemble du territoire national. L'organisation a rendu publique sa déclaration finale, ce mardi 6 janvier 2026, au siège de la Maison des jeunes de Cocody-Angré Petro Ivoire, à Abidjan. La déclaration a été lue par Koumo Cédric, membre communal du PJC, au terme d'une mission de monitoring électoral réalisée avec l'appui financier de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Selon lui, cette initiative s'inscrivait dans le cadre du programme de veille électorale mis en place par le Parlement des Jeunes, conformément aux standards d'une observation électorale classique. Pour cette mission, cent (100) jeunes observateurs ont été déployés dans plusieurs régions du pays, notamment à Abidjan, Yamoussoukro, Gbêkê, Korhogo, Nawa, Marahoué et le Haut-Sassandra.

VŒUX 2026

L'Union des Houphouëtistes pour la République place l'unité nationale et la stabilité au cœur de ses priorités

À l'occasion du Nouvel An 2026, l'Union des Houphouëtistes pour la République (UHR) a adressé, le jeudi 1er janvier, ses vœux de paix, de santé, de stabilité et de prospérité à l'ensemble du peuple ivoirien. Dans un communiqué officiel signé par son président, Valy Touré, le parti a réaffirmé son attachement indéfectible aux valeurs républicaines, socle du vivre-ensemble et du développement durable de la Côte d'Ivoire.

À l'aube de cette nouvelle année, l'UHR a mis en avant la cohésion sociale, l'intégration nationale et la bonne gouvernance comme piliers essentiels à la consolidation de la paix. Fidèle à l'héritage du Président Félix Houphouët-Boigny, le mouvement a rappelé que l'unité nationale, le dialogue inclusif et le respect des institutions républicaines demeurent les fondements d'une nation forte et prospère.

INCLUSION FINANCIÈRE

La CDC-CI entre au capital de la fintech Green-Pay

La Caisse des Dépôts et Consignations de Côte d'Ivoire (CDC-CI) a officialisé son entrée au capital de la fintech ivoirienne Green-Pay, rapporte un communiqué de presse transmis à Fratmat.info, ce mardi 6 janvier 2026.

L'opération a été actée par la signature d'un protocole d'investissement, le 31 décembre 2025 à Abidjan, marquant une nouvelle étape dans le développement de

FINANCES PUBLIQUES

Le Trésor public en première ligne pour renforcer les ressources intérieures



née 2026 sous le thème : « La mobilisation des ressources intérieures, un enjeu de performance pour les services du Trésor public ».

Cette orientation stratégique intervient après l'adoption du budget de l'État, gestion 2026, arrêté à 17 350,2 milliards de FCFA. Les objectifs financiers assignés au Trésor public, au titre de la mobilisation des ressources non fiscales, sont évalués à 234,43 milliards de FCFA. Pour atteindre ces objectifs, le Trésor public, sous la conduite de son directeur général, Ahoussi Arthur, entend intensifier plusieurs leviers d'action : accroître la mobilisation des ressources non fiscales, optimiser la gestion des ressources propres des collectivités territoriales et des établissements publics nationaux, renforcer la mobilisation de l'épargne privée et améliorer le recouvrement des recettes au sein des représentations nationales à l'extérieur.

Dans un environnement international marqué par des crises multiformes affectant les économies nationales, la raréfaction des ressources publiques s'impose comme un défi majeur pour les États. Face à cette conjoncture, la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique (DGTCP) a décidé de placer l'an-

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Touré Faman exhorte ses collaborateurs à défendre l'intérêt national

La Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI) a organisé, le 5 janvier 2026, à son siège d'Abidjan-Plateau, sa traditionnelle cérémonie de salut aux couleurs, un rassemblement civique visant à renforcer le patriotisme.

L'événement s'est déroulé en présence du président de l'institution, Touré Faman, des élus consulaires, du personnel administratif, ainsi que des élèves de l'École pratique de commerce et d'industrie (EPCI), avec la participation remarquée de la fanfare du District autonome d'Abidjan.

partenariats public-privé orientés vers l'innovation et la transformation du secteur financier ivoirien.

Cette prise de participation s'inscrit dans le cadre des missions de la CDC-CI, institution publique chargée de mobiliser et d'orienter des ressources de long terme vers des projets à fort impact économique et social. À travers cet investissement, la CDC-CI entend soutenir des initiatives technologiques contribuant à la modernisation des services financiers et à l'élargissement de l'accès aux moyens de paiement.

L'opération renforce l'actionnariat de Green-Pay, déjà soutenue par Orange Côte d'Ivoire Participation (OCIP), filiale du groupe Orange. La présence conjointe d'un investisseur public de long terme et d'un acteur privé majeur du numérique confère à la fintech un actionnariat qualifié de complémentaire, associant expertise institutionnelle et expérience industrielle dans les services digitaux.

BOUNDIALI

Les populations invitées à s'engager dans la lutte contre la traite humaine



Le Comité régional de lutte contre la traite des personnes (CR-LTP), à travers la direction régionale de la Cohésion nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté (DR-CNSLP), conduite par Ouattara Kolotcholoman Andy, a invité les populations de Boundiali à s'engager dans la lutte contre la migration illégale, lors d'une séance de sensibilisation tenue le mardi 30 décembre 2025.

Cette activité visait à contribuer à la prévention de la traite des personnes et du trafic illégal de migrants, dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des migrants 2025.

M. Ouattara et son équipe ont intensifié les actions de sensibilisation relatives à la prévention de la traite des personnes et du trafic illégal de migrants. Dans plusieurs localités de la région, des campagnes d'information ont été menées afin d'alerter les populations sur les risques liés aux migrations irrégulières et aux réseaux criminels exploitant la vulnérabilité des candidats à l'avenue migratoire.



COMMUNIQUÉ DE LA TRENTE ET UNIÈME RÉUNION DU DIRECTOIRE DU RASSEMBLEMENT DES HOUPHOUÉTISTES POUR LA DÉMOCRATIE ET LA PAIX- RHDP

Le Directoire du RHDP a tenu, le Lundi 5 janvier 2026, sa trente et unième séance de travail, de 17h00 à 18h30, au siège du Parti Rue Lepic, sous la conduite de son Président, Monsieur Gilbert Koné Kafana, Haut Représentant du Président de la République.

Cette première séance de l'année 2026, qui se tient après la tenue des élections législatives du 27 décembre 2025 qui ont parachevé le calendrier des scrutins nationaux, a permis de passer en revue le bilan de l'année écoulée .

À cet effet, trois points ont été inscrits à l'ordre du jour :

- 1 - Un point d'informations
- 2 - Un point consacré au bilan et aux perspectives après le cycle des élections nationales
- 3 - Et un point de divers

Sur le point d'information :

Le directoire a salué par un ban le retour du Président du Directoire à l'issue d'une absence prolongée.

Le Président du Directoire a ensuite présenté les vœux du Parti et de Son Président à l'ensemble de l'encadrement politique ainsi qu'aux militants et aux sympathisants.

Enfin, Le Directoire a procédé à une relecture et à une analyse de la traditionnelle adresse de fin d'année du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, à la Nation, le 31 décembre 2025.

Il ressort de cette analyse que la magistrale adresse à la Nation du Nouvel An 2026 apparaît comme un discours de consolidation, de projection et de responsabilité. Il articule bilan politique, orientations stratégiques et vision d'avenir, tout en confirmant la légitimité démocratique du Président de la République et subséquemment, celle du RHDP.

Par son ton apaisé, structuré et résolument tourné vers l'action, ce discours confirme la volonté du Chef de l'État de poursuivre la transformation de la Côte d'Ivoire dans la stabilité, la solidarité et la performance, en préparant activement l'avenir des générations futures.

Sur le deuxième point concernant le bilan électoral du RHDP :

Relativement aux élections législatives du 27 décembre 2025, Le Directoire a entendu, sur proposition du Secrétaire Exécutif, un rapport du Secrétaire Exécutif Adjoint chargé du processus électoral.

Il ressort de ce rapport que l'élection des députés à l'Assemblée Nationale s'est tenue le samedi 27 décembre 2025 conformément au décret présidentiel du 30 juillet 2025 portant convocation des collèges électoraux.

Pour ce scrutin, Le RHDP a présenté 255 candidats dans les 205 circonscriptions que compte le pays.

L'objectif assigné aux équipes de campagne par le Président du Parti était de remporter les deux tiers des sièges, soit 170 députés.

Suite à la publication solennelle des résultats provisoires par la Commission Électorale Indépendante (CEI), la répartition des sièges obtenus par les différentes entités ayant pris part à la compétition se présente comme suit :

- RHDP : 197 (77,26%)
- PDCI-RDA : 32 (12,55%)
- INDEPENDANT : 23 (09,02%)
- FPI : 01 (0,39%)
- LE BUFFLE : 01 (0,39%)
- UNPR : 01 (0,39%)

Le RHDP totalise donc 197 députés, soit 77,26% de la future Assemblée Nationale.

Au vu de ces résultats, Le RHDP enregistre une progression de 17,96% soit 30 sièges supplémentaires de députés par rapport à la législature précédente.

De même, Le RHDP remporte 155 circonscriptions sur 205 réparties sur l'ensemble du territoire, soit un taux de 75,60% de l'ensemble des circonscriptions électorales.

Le RHDP consolide ainsi son implantation sur l'ensemble du territoire et confirme sa stature de Parti national.

Au titre de la présidentielle du 25 octobre 2025, le RHDP rappelle avec satisfaction que le scrutin s'est déroulé conformément à la promesse du président de la République, dans une atmosphère globalement paisible, et surtout dans des conditions de transparence et démocratie saluées par tous à travers le monde.

Le Directoire du RHDP note également que cette consultation électorale majeure a été sanctionnée par la victoire sans appel de son candidat, le Président Alassane OUATTARA qui a été plébiscité avec un score de 89,77% de suffrages exprimés pour un taux de participation estimé à 50.10%.

Pour le RHDP, ce succès éclatant constitue une autre manifestation tangible de la totale adhésion de l'écrasante majorité des Ivoiriens à la grande vision, au leadership exceptionnel et à la politique de développement du Président de la République Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara pour l'avènement d'une grande Côte d'Ivoire et d'une grande nation.

Pour conclure la séance, Le Directoire a formulé, à l'occasion de la nouvelle année, des vœux de parfaite Santé, de Paix, de Succès et de Bonheur au Président de la République, Président du Parti, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, ainsi qu'à son épouse Madame Dominique Ouattara, à leur famille et à l'ensemble des Ivoiriens.

Le Directoire a renouvelé son engagement à continuer à travailler aux côtés du Président de la République pour la consolidation d'une Côte d'Ivoire de paix et de prospérité.

Ayant épuisé son ordre du jour, Le Directoire a levé sa séance à 18H30.

Fait à Abidjan Le 5 janvier 2026

Pour le Directoire du RHDP

Le Porte-parole Principal

Kobenan Kouassi Adjoumani

#RHDP #DirectoireRhdp #EnsemblePourLeRhdp

DISCOURS
À LA NATIONÉCONOMIE
SÉCURITÉ ET DÉFENSE
POLITIQUE
SOCIALCes grands
projets au
cœur des
priorités
d'ADO

Le discours du président Alassane Ouattara était très attendu pour le nouvel an. Comme toujours, Alassane Ouattara a rassuré les Ivoiriens sur l'avenir...

A l'occasion de la nouvelle année 2026, le Président de la République, Alassane Ouattara, s'est adressé à la Nation, le mercredi 31 décembre 2025, à travers un message solennel. Un discours marqué par la reconnaissance, la responsabilité et une vision résolument tournée vers l'avenir. Le Chef de l'État a dressé le bilan de l'année écoulée et décliné les priorités économiques, sociales et institutionnelles qui guideront l'action publique en 2026.

ÉCHÉANCES ÉLECTORALES : LA MATURITÉ DÉMOCRATIQUE SALLUÉE

Revenant sur l'année 2025, Alassane Ouattara a rappelé qu'elle a été marquée par l'organisation de l'élection présidentielle du 25 octobre et des élections législatives du 27 décembre. Ces rendez-vous démocratiques, a-t-il souligné, ont confirmé l'attachement du peuple ivoirien à la paix et à la stabilité. « *Malgré des incidents isolés, notre pays a su préserver l'essentiel : le bon fonctionnement des institutions, l'État de droit et l'ordre constitutionnel* », a déclaré le Président, avant d'ajouter que « *la démocratie et la prospérité ne peuvent se construire dans la violence* ».

UN NOUVEAU MANDAT PLACÉ SOUS LE SIGNE DE LA PAIX ET DE LA COHÉSION NATIONALE

À la suite de sa prestation de serment du 8 décembre 2025, le Chef de l'État a réaffirmé son engagement solennel à gouverner dans un esprit d'unité et de solidarité. « *J'ai pris l'engagement de consolider la paix et la sécurité, de renforcer la cohésion nationale et de poursuivre le développement de notre pays, dans la solidarité active envers les couches les plus vulnérables* », a-t-il affirmé. Il a réitéré sa volonté de bâtir une « Grande Côte d'Ivoire, ambitieuse et solidaire », fondée sur des institutions fortes et une croissance inclusive.

INFRASTRUCTURES : LA POURSUITE DES GRANDS CHANTIERS STRUCTURANTS

Dès 2026, les grands projets d'infrastructures resteront au cœur de l'action gouvernementale. Routes, ponts, chemins de fer, réseaux énergétiques et hydrauliques continueront de structurer le territoire nation-

nal. « Les grands projets d'infrastructures se poursuivront. Ils continueront de structurer le territoire et de renforcer l'intégration nationale », a annoncé le Président de la République.

Dans le cadre de la couverture totale du pays en eau potable et en électricité, un recensement des localités non encore desservies sera effectué avant fin mars 2026. « Nous recenserons, avant fin mars 2026, les localités non encore couvertes ainsi que les besoins d'extension, afin de planifier les efforts qui restent à consentir », a-t-il précisé.

INDUSTRIALISATION ET SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE AU CŒUR DE LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE

Le Président Ouattara a réaffirmé sa volonté d'accélérer la transformation structurelle de l'économie ivoirienne, en s'appuyant sur l'industrialisation et le développement d'un secteur des services performant. « *Nous devons transformer davantage nos matières premières, créer plus de valeur ajoutée et offrir plus d'emplois à notre jeunesse* », a-t-il insisté, soulignant que « *la souveraineté alimentaire demeure une priorité nationale* ».

Le Chef de l'État a également mis l'accent sur le développement local, désormais porté par la mise en place de pôles économiques régionaux. « Le développement local est au cœur du mandat que vous m'avez confié », a-t-il déclaré, annonçant que le renforcement du secteur privé « s'appuiera sur le développement du contenu local, notamment dans le cadre du programme dédié aux villes secondaires ». L'objectif est de favoriser l'émergence d'un entrepreneuriat national solide, porté par des champions ivoiriens capables de s'imposer au-delà des frontières.

BONNE GOUVERNANCE ET RIGUEUR DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Sur le plan de la gouvernance, Alassane Ouattara a réaffirmé que la rigueur budgétaire restera une priorité absolue. « *La rigueur dans la gestion économique et financière demeurera une priorité absolue. Nous continuerons d'optimiser les procédures de gestion des finances publiques, d'améliorer le suivi des paiements et de renforcer la mobilisation des recettes* », a-t-il assuré.

Il a également annoncé le renforcement de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. « *Nous ferons de la Côte d'Ivoire un modèle de transparence et de bonne gouvernance en Afrique* », a-t-il déclaré.

GRÂCE PRÉSIDENTIELLE : 4 656 DÉTENUS BIENTÔT REMIS EN LIBERTÉ

Le discours à la Nation a été marqué par une annonce à forte portée symbolique : la libération prochaine de 4 656 détenus de droit commun condamnés pour des infractions mineures. « *J'ai décidé d'accorder une grâce collective à 2 000 détenus et une remise de peine à 2 656 autres, dont le reliquat de peine est inférieur ou égal à trente-six mois* », a annoncé le Chef de l'État.

Selon lui, cette décision vise à « *renforcer la cohésion sociale, promouvoir la réinsertion et affirmer une justice plus humaine et plus attentive à la dignité des personnes* ».

HOMMAGE AUX FORCES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ

Alassane Ouattara a aussi rendu un hommage appuyé aux forces de défense et de sécurité. « Je rends hommage à nos forces de défense et de sécurité, ainsi qu'à tous ceux qui veillent, jour et nuit, à la protection de nos populations », a-t-il déclaré, exprimant la reconnaissance de la Nation à ces hommes et femmes souvent éloignés de leurs familles.

UNE CÔTE D'IVOIRE APAISÉE ET AMBITIEUSE POUR 2026

En conclusion, Alassane Ouattara a appelé les Ivoiriens à préserver la paix et à renforcer la cohésion nationale. « *Ensemble, continuons de bâtir une Côte d'Ivoire unie, ambitieuse et solidaire* », a-t-il lancé, souhaitant que l'année 2026 soit « *une étape décisive dans la construction d'une nation forte, prospère et rayonnante* ».

Il a enfin adressé ses encouragements aux Éléphants footballeurs engagés à la Coupe d'Afrique des nations 2025 au Maroc, avant de formuler ses vœux de santé, de paix et de succès à l'ensemble des Ivoiriens.

APRÈS LA DÉMISSION DE SON GOUVERNEMENT

Robert Beugré Mambé salue la vision du président Ouattara



UN BILAN ÉLOGIEUX POUR L'ANNÉE 2025

Le Premier ministre, Robert Beugré Mambé, a présenté un bilan positif de l'action gouvernementale lors du premier Conseil des ministres de l'année 2026, tenu le mercredi 7 janvier 2026 à Abidjan-Plateau. Dans son allocution, Mambé a adressé des vœux chaleureux au Président de la République, Alassane Ouattara, et a salué sa vision pour la Côte d'Ivoire. « C'est pour moi un très grand honneur de prendre la parole à l'occasion du premier Conseil des ministres de l'année 2026 », a-t-il déclaré.

Il a poursuivi : « *Au nom du gouvernement et en mon nom personnel, je voudrais adresser nos vœux ardents de paix, de santé, de longévité, de succès et de bonheur à Son Excellence Monsieur le Président de la République* ». Beugré Mambé a également rendu hommage à la maturité démocratique du peuple ivoirien, qui a permis l'organisation exemplaire des récentes échéances électorales. « *L'organisation exemplaire de la présidentielle et des législatives, attendue par nos concitoyens et par la communauté internationale, a démontré la maturité du peuple ivoirien* », a-t-il souligné. Le Premier ministre a aussi mis en avant les résultats des élections législatives, marquées par la large victoire du Rhdp. « *Les élections législatives ont confirmé l'ancrage national du Rhdp avec une majorité parlementaire dépassant 77 % des sièges, une majorité historique jamais atteinte sous la deuxième et la troisième République* », a-t-il affirmé.

Le Premier ministre a ensuite présenté un bilan chiffré de l'action gouvernementale en 2025, notamment sur les réformes et les projets struc-

turants destinés à améliorer les conditions de vie des populations. « *L'année écoulée a intensifié la mise en œuvre de réformes et de projets structurants visant l'amélioration des conditions de vie des populations, tout en renforçant l'investissement privé et l'attractivité de notre pays* », a-t-il déclaré.

Il a cité les réalisations dans les domaines de l'éducation, de la santé, des infrastructures et de l'économie. « *Nous avons enregistré des progrès significatifs dans la mise en œuvre de notre programme de développement, avec notamment la construction de nouvelles écoles, la création de nouveaux hôpitaux et la réalisation de projets d'infrastructure majeurs* », a-t-il ajouté.

Il a également salué l'engagement personnel du Président de la République pour la réussite de ces projets. « *Par votre engagement au travail et votre conduite exemplaire de vos collaborateurs, vous avez amené le gouvernement à maintenir une activité à un rythme particulièrement élevé* », a-t-il reconnu.

Enfin, le Premier ministre a réaffirmé l'engagement du gouvernement à accompagner le Chef de l'État dans sa mission. « *Nous mesurons pleinement le privilège et la responsabilité qui nous incombent de travailler à vos côtés et de contribuer, sous votre haute autorité, à la transformation de notre pays* », a-t-il déclaré.

Mohamed Koffi

GOUVERNEMENT

Le Président Alassane Ouattara met fin aux fonctions du Premier Ministre et des ministres

Le Président de la République, Alassane Ouattara, a signé deux décrets mettant fin aux fonctions du Premier Ministre, Chef du gouvernement, Robert Beugré Mambé, et des membres du gouvernement, ainsi qu'aux fonctions des ministres, gouverneurs des districts autonomes.

L'annonce a été faite par la Secrétaire générale de la Présidence de la République, Masséré Touré-Koné, au terme du premier Conseil des ministres de l'année 2026, tenu le mercredi 7 janvier au Palais présidentiel à Abidjan-Plateau. « En attendant la nomination d'un nouveau Premier Ministre et d'un nouveau gouvernement, le Premier Ministre et les membres du gouvernement sortant sont chargés d'expédier les affaires courantes », a précisé Masséré Touré-Koné.

Dans un communiqué, le Président de la République a adressé ses remerciements au Premier Ministre Robert Beugré Mambé et aux membres du gouvernement pour leur importante contribution au développement socio-économique de la Côte d'Ivoire.

« Le Président de la République a adressé ses remerciements au Premier Ministre Robert Beugré Mambé et aux membres du gouvernement pour leur importante contribution au développement socio-économique de la Côte d'Ivoire », a déclaré Masséré Touré-Koné.

A.K



COOPÉRATION

La Côte d'Ivoire et les États-Unis signent un accord de 272 milliards de FCFA pour renforcer le système de santé



La Côte d'Ivoire et les États-Unis ont conclu un Mémoire d'Entente d'environ 272 milliards de FCFA, destiné à soutenir les efforts nationaux pour un système de santé plus performant et durable. Quatre axes prioritaires sont ciblés : la lutte contre le VIH-SIDA, le paludisme, la santé maternelle et infantile, ainsi que la sécurité sanitaire.

Sur la période 2025-2030, la Côte d'Ivoire s'engage à mobiliser 163 milliards de FCFA, soit 60% de l'investissement global. « Cet effort financier du gouvernement traduit notre volonté de bâtir un système de santé souverain, résilient et capable de protéger nos concitoyens tout en contribuant à la sécurité sanitaire mondiale », a déclaré le Chef du Gouvernement, qui présidait la cérémonie.

Cet accord vise à renforcer les capacités du système de santé ivoirien et à améliorer la santé des populations, en particulier les plus vulnérables. La signature de ce Mémoire marque une étape importante dans la

coopération sanitaire entre la Côte d'Ivoire et les États-Unis.

Le Chef du Gouvernement a également souligné que l'accord permettra de consolider les infrastructures, d'améliorer la qualité des soins et de garantir l'accès aux services de santé pour tous. Il a insisté sur l'importance de la prévention et de la sensibilisation dans la lutte contre les maladies.

La représentante de l'Ambassade des États-Unis en Côte d'Ivoire a salué l'engagement du gouvernement ivoirien et réaffirmé la volonté des États-Unis d'accompagner les efforts du pays pour atteindre ses objectifs de développement sanitaire.

La cérémonie de signature s'est poursuivie par un échange entre les délégations des deux pays sur les modalités de mise en œuvre et les prochaines étapes.

Ange Kelyanne

DABAKALA

Le Ministre Kalil Konaté entame une série de rencontres et de remerciements avec les forces vives



Le Ministre Kalil Ibrahim Konaté, député de Dabakala élu lors des législatives du 27 décembre dernier, a entamé une série de rencontres et de remerciements avec les forces vives de la région. Après la prière du vendredi, il a reçu les autorités religieuses au quartier général de campagne, où il a exprimé sa gratitude pour leurs prières et leur soutien.

« C'est un devoir pour moi de vous dire merci. Grâce à vos prières, les élections se sont déroulées dans la paix et la cohésion. Cela est très important pour moi », a déclaré le ministre Kalil Konaté, accompagné du député suppléant Adama Coulibaly, maire de Dabakala. Les guides religieux ont félicité le député pour sa victoire et formulé de nombreuses bénédictions à son endroit ainsi qu'en faveur du Président de la République. Le ministre a aussi lancé un appel à l'unité à l'endroit des autres candidats, qu'il a qualifiés de frères.

La tournée de remerciements s'est poursuivie avec les fonctionnaires de Dabakala, avec lesquels il a échangé longuement dans un esprit de dialogue et de cohésion. Les rencontres ont continué le samedi 3 janvier 2026 avec les chefs traditionnels et les femmes.

En soirée, un grand concert a été offert à toute la population de Dabakala, en particulier aux jeunes, afin de commencer la nouvelle année dans la joie et la convivialité.

JFK

DÉFENSE

Le Général de Corps d'Armée Lassina Doumbia élevé au grade de Général d'Armée



Le Chef d'État-Major Général des Armées, le Général de Corps d'Armée Lassina Doumbia, a été promu au grade de Général d'Armée par décret présidentiel n°2025-1004, en date du 31 décembre 2025. Il devient ainsi le premier Général d'Armée de l'histoire des Forces Armées de Côte d'Ivoire, marquant une étape majeure dans l'évolution et la reconnaissance de l'institution militaire nationale.

Cette distinction consacre un parcours exceptionnel, empreint de dévouement, de rigueur, d'ardeur au travail et d'un engagement constant au service de la Nation. Sous son commandement, d'importantes réformes structurelles, organisationnelles et capacitaires ont été menées, contribuant de manière significative à la modernisation des Forces Armées de Côte d'Ivoire, au renforcement de leur efficacité opérationnelle ainsi qu'à la préservation de la stabilité et de la sécurité du pays.

La Nation ivoirienne rend un hommage appuyé à un chef militaire dont le leadership, la vision et le sens élevé du devoir continuent de façonner l'histoire des Armées. Cette promotion est le témoignage de la reconnaissance nationale pour les services rendus par le Général d'Armée Lassina Doumbia.

Cynthia Koffi (Stg)

OBSÈQUES DE LA MÈRE DU MINISTRE MOUSSA SANOGO

Une forte mobilisation de personnalités de haut rang lors de la présentation des condoléances

La première journée de présentation des condoléances, organisée le mercredi 7 janvier dans le cadre des obsèques de la mère du ministre du Budget, Moussa Sanogo, a été marquée par une présence remarquable de personnalités de premier plan issues des institutions de la République ainsi que de l'administration économique et financière.

À cette occasion, plusieurs hautes autorités ont effectué le déplacement, parmi lesquelles le président de l'Assemblée nationale, Adama Bictogo, le président de la Cour des comptes, Diomandé Kanvally, et le président de la Commission électorale indépendante (CEI), Kuibiert Coulibaly. De

nombreux membres du gouvernement étaient également présents, notamment les ministres Amédé Kouakou, Bouaké Fofana, Touré Mamadou, Sidi Touré, Belmonde Dogo, Félix Anoblé, Siandou Fofana, Amadou Coulibaly, Moussa Dosso et Adama Dosso. Les ministres-gouverneurs Cissé Baongo et Raymonde Goudou ont également pris part à la cérémonie.

La rencontre a aussi enregistré la participation de dirigeants de grandes entreprises publiques, dont la BHCI, le BNETD, la LONACI, CI-Energies, la SODEFOR, le Fonds d'entretien routier (FER), PETROCI Holding et Air Côte d'Ivoire, venus à la tête d'importantes délégations. Plusieurs di-

recteurs généraux et responsables de l'administration économique et financière, issus notamment de la DGPE, de la SONAPIE, de la DGMP, de la DGEPN, de la DCF et de la CEADP, ainsi qu'une délégation de la BCEAO, ont également témoigné leur solidarité.

Lors de cette journée de recueillement, le président du Conseil supérieur des imams, des mosquées et des affaires islamiques (COSIM), Cheick Aïma Ousmane Diakité, a élevé des prières pour le repos de l'âme de la défunte et pour le réconfort de la famille endeuillée.

Cynthia Koffi (Stg)



GORBATCHOV LE GOR

Mon parti n'aura aucun député... Pour les 5 prochaines années !

Yakoooh ! Vous n'aurez plus droit à la parole, à l'assemblée.

Moi aussi, pour soutenir l'action du parti... à partir d'aujourd'hui...

je ne parlerai plus de politique, pendant 5 ans !

C'est long, dèh !

Est-ce que ton Prési-Koudou ne va pas en profiter pour se retirer de la vie politique ?

PARDON ! C'était une simple question, ooh !

GRRRR ! GRRRR ! GRRRR !

Amadou Coulibaly, cinq années de réformes et d'empreinte durable



Un rapport parvenu ce 5 janvier 2026 dresse un bilan détaillé de l'action du ministre Amadou Coulibaly, depuis son entrée au gouvernement en avril 2021 à la tête du département de la Communication.

UNE COMMUNICATION PUBLIQUE RESPONSABLE ET PARTICIPATIVE

Dès le début de son mandat, Amadou Coulibaly a affiché une ambition claire pour la communication publique. « *Nous devons bâtir une communication publique responsable, ouverte et connectée aux réalités de notre société* », déclarait-il lors d'une rencontre avec les professionnels du secteur.

Cette vision s'est traduite par la multiplication d'initiatives favorisant le dialogue entre l'administration, les médias et les citoyens, notamment à travers les "Échanges citoyens", véritables espaces de concertation et de redevabilité. « *La communication ne doit pas être un simple outil d'information, mais un espace d'écoute et de participation* », résume le ministre, fidèle à une gouvernance de proximité.

UNE POLITIQUE SOCIALE INÉDITE EN FAVEUR DES JOURNALISTES SENIORS

Parmi les mesures emblématiques figure l'instauration, dès septembre 2021, d'une allocation familiale mensuelle de 250 000 FCFA au profit des journalistes seniors, c'est-à-dire les journalistes à la retraite.

« *Quand vous avez été une figure, une icône des médias, il est important que vous conserviez une certaine dignité, même à la retraite* », affirmait le ministre le 16 septembre 2021, lors d'une audience accordée au Cénacle à l'immeuble SCIAM, au Plateau.

Il précisait alors que, à l'image du ministère de la Culture, son département avait décidé d'apporter un appui mensuel aux journalistes retraités se trouvant dans des situations sociales difficiles, afin de reconnaître leur contribution à la Nation et de prévenir une fin de carrière marquée par la précarité.

Selon Amadou Coulibaly, cette mesure traduit une volonté politique claire : « *Sortir les journalistes seniors de l'indigence et leur offrir une retraite digne, apaisée, à la hauteur des sacrifices consentis au cours de leur parcours professionnel.* »

LE CÉNACLE, UN VIVIER D'EXPERTISE AU SERVICE DU SECTEUR

Au-delà de l'appui social, le ministre entend faire du Cénacle un organe consultatif stratégique de son département. Convaincu que l'expérience des journalistes seniors constitue une richesse inestimable, il souhaite les voir jouer un rôle central dans l'encadrement des jeunes générations, à l'heure où les réseaux sociaux, la désinformation et les dérives éthiques fragilisent le métier.

Cette collaboration pourrait prendre forme à travers des missions d'immersion dans les rédactions, des master-class et l'organisation de panels publics sur les grands enjeux de l'actualité médiatique.

Le président du conseil exécutif du Cénacle, le journaliste Lucien Houédanou, se félicite de cette politique sociale novatrice, estimant qu'elle permet aux journalistes retraités de vivre leur retraite « dans la sérénité et la dignité, loin des angoisses matérielles ».

Créé en octobre 2020, le Cénacle regroupe aujourd'hui plus d'une centaine de journalistes seniors issus de la presse écrite et de l'audiovisuel, et se positionne comme un véritable creuset d'expertise au service de la Nation.

DU FSDP À L'ASDM : UNE RÉFORME STRUCTURELLE MAJEURE

Autre réforme d'envergure : la transformation du Fonds de soutien et de développement de la presse (FSDP) en Agence de soutien et de développement des médias (ASDM). Cette mutation dépasse le

simple changement d'appellation et traduit une approche globale et inclusive du développement des médias.

L'ASDM se voit désormais confier des missions stratégiques majeures, notamment la reconstruction du capital humain, l'amélioration de la gouvernance du secteur, la mise en place de mécanismes de labellisation et de certification des contenus médiatiques, ainsi que l'accompagnement de la transition numérique.

Contrairement au FSDP, dont l'action était essentiellement limitée à la presse écrite, l'ASDM élargit son champ d'intervention à l'ensemble des médias. Comme le souligne le rapport, « l'aide publique, auparavant circonscrite uniquement à la presse, s'étend désormais à tous les acteurs des médias ». Un plan triennal 2024-2026, d'un coût global de 12,104 milliards de FCFA, a été adopté le 8 août 2024 à la Maison de l'Entreprise, à Abidjan-Plateau, illustrant l'ambition du gouvernement de bâtir un écosystème médiatique moderne et compétitif.

UNE GOUVERNANCE HUMAINE ET TOURNÉE VERS L'AVENIR

Le rapport souligne également les efforts consentis pour améliorer le bien-être du personnel du ministère, à travers le renforcement de la protection sociale, notamment par la mise en place de polices d'assurance pour les agents contractuels. À cette vision sociale s'ajoute le projet immobilier Les Jardins d'Ahoué, destiné aux acteurs du monde médiatique, traduisant une volonté d'offrir un cadre de vie stable et valorisant à ceux qui contribuent au rayonnement de la communication nationale.

En LigneTousResponsables : le numérique au service de la citoyenneté

Parmi les initiatives phares figure la campagne nationale EnLigneTousResponsables, dédiée à la promotion d'un usage responsable du numérique. Déployée sur l'ensemble du territoire, elle vise à lutter contre les fake news, la cyberviolence et les dérives liées aux réseaux sociaux. Entre 2023 et 2025, plus de 15 000 jeunes ont été sensibilisés dans une dizaine de villes, faisant du numérique un levier de citoyenneté et de cohésion sociale.

PROFESSIONNALISER DURABLEMENT LA PRESSE IVOIRIENNE

Dans le même élan, le ministère a conduit une étude approfondie sur le modèle économique et la professionnalisation de la presse, abordant la gouvernance des entreprises de médias, la formation, la transition numérique, la diversification des revenus et l'aide publique. Autre innovation majeure : le Salon International du Contenu Audiovisuel (SICA), conçu comme un catalyseur de créativité, de croissance et d'emplois dans l'industrie audiovisuelle.

L'ORDRE DU MÉRITE DE LA COMMUNICATION : CONSACRER L'EXCELLENCE

Enfin, l'Ordre du Mérite de la Communication, institué en 2011, a connu un regain de prestige sous l'impulsion d'Amadou Coulibaly. Depuis 2022, il se distingue par l'élargissement des distinctions, la reconnaissance des acteurs de l'ombre et l'introduction de décorations à titre posthume.

UNE ŒUVRE DURABLE AU SERVICE DE LA DÉMOCRATIE

À travers ces réformes et initiatives, le rapport conclut que l'action du ministre Amadou Coulibaly s'inscrit dans une démarche cohérente et durable, visant à consolider une communication responsable, une presse professionnelle et un écosystème médiatique au service de la démocratie et du développement social de la Côte d'Ivoire.

Le document met en lumière une gouvernance marquée par une vision stratégique, des réformes structurelles majeures et un engagement constant en faveur de la transparence, de la participation citoyenne et de la modernisation du paysage médiatique ivoirien.

Selon le rapport, le ministre a « profondément transformé le secteur de la communication et des médias, en lui insufflant une dynamique nouvelle, tournée vers le numérique, la professionnalisation et l'inclusion sociale », laissant ainsi une empreinte durable sur l'écosystème médiatique national.

UNE CONFIANCE RENOUVELÉE AU SOMMET DE L'ÉTAT

Nommé ministre de la Communication, des Médias et de la Francophonie le 6 avril 2021, Amadou Coulibaly est également désigné porte-parole du gouvernement. Il est reconduit en avril 2022 comme ministre de la Communication et de l'Économie numérique, toujours porte-parole du gouvernement, dans l'équipe dirigée par le Premier ministre Patrick Achi. En octobre 2023, il bénéficie une nouvelle fois de la confiance du Président de la République, en étant maintenu à la tête du ministère de la Communication dans le gouvernement conduit par le Premier ministre Robert Beugré Mambé.

« *Depuis 2021, le ministre Amadou Coulibaly a profondément marqué le paysage de la communication et des médias. Sous son impulsion, le secteur a amorcé un tournant décisif : renforcement de la régulation, accompagnement de la transformation numérique des médias, décentralisation des actions ministérielles, promotion des nouveaux métiers et amélioration du cadre réglementaire, dans un souci accru de transparence et de crédibilité* », souligne le rapport.